



JGM/MLM/295/2007

Chartres, le 5 avril 2007

INFORMATION
aux riverains
du quartier de l'Épargne

Objet : réunion du 2 avril 2007

Madame, Monsieur,

Je veux tout d'abord remercier ceux qui ont répondu à mon invitation, mais il est de mon devoir d'informer tous les habitants du quartier de l'Épargne des questions traitées lors de cette soirée.

Entre 20 h 30 et minuit, chacun a pu s'exprimer longuement et je veux souligner la qualité et la courtoisie globale des débats. Les personnes présentes ont pu bénéficier d'une présentation intégrale du projet du Pôle Gare, supérieure même en qualité à la présentation proposée au Conseil Municipal de Chartres.

En effet, Madame Adriana TROCAN, chef de projet du cabinet d'urbanisme Garcia-Diaz, a expliqué en détail les tenants et aboutissants qui ont présidé à la conception de ce projet nécessaire pour Chartres.

Je veux retenir quelques points d'accord essentiels :

- chacun a convenu de la nécessité de ce projet. Tout le monde est d'accord pour dire que la gare de Chartres aujourd'hui ne répond plus aux besoins des habitants du bassin de vie chartrain et de leurs visiteurs,
- tout le monde est d'accord pour constater que les terrains de la SNCF seront très prochainement sous-utilisés, ce qui laisse un espace de 30 hectares au voisinage immédiat du Cœur de Ville,
- tout le monde convient également qu'il est impensable de laisser cet espace immense et précieux sans projet global d'aménagement, ce qui reviendrait à laisser le champ libre à des opérations de promotion immobilière aux conséquences imprévisibles pour votre qualité de vie,
- chacun convient que les réparations effectuées sur les voitures de la SNCF pollueront moins la vie des habitants lorsqu'elles seront transférées sur le nouveau pôle industriel en gestation à l'ouest de l'agglomération,

.../...

- tout le monde a compris que ce projet était une esquisse d'urbanisme dont le mérite premier était d'organiser le fonctionnement harmonieux de tous les modes de déplacement qui se rencontrent dans une gare : les piétons, les vélos, les voitures, les taxis, les bus, les cars inter urbains, et bien sûr les trains, sans oublier le futur tram-train,

- chacun a pu constater que ce projet de fonctionnement protégeait le quartier de l'Épargne des flux de circulation générés par la gare, tout en vous permettant à l'avenir de traverser la gare au plus court et en toute sécurité,

- chacun a pu faire valoir son point de vue sur l'esthétique du projet, ainsi que ses réserves éventuelles quant à ses conséquences sur sa résidence personnelle,

- chacun a pu recevoir l'assurance qu'il sera informé et consulté à chaque nouvelle étape de la réalisation d'un projet, dont tout le monde a compris qu'il s'agit d'un processus long, progressif et évolutif.

Enfin, je veux croire que chacun a pu constater la qualité du projet présenté et ses conséquences positives sur la valorisation du quartier de l'Épargne, et donc du respect de votre qualité de vie.

Soyez assurés que la Municipalité aura le souci de conduire sa réalisation dans la transparence et le dialogue, de façon à l'intégrer au mieux dans le cadre que vous appréciez.

Je reste évidemment à votre disposition pour répondre aux interrogations qui peuvent être les vôtres, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Député-Maire,



Jean-Pierre GORGES